

Sous la direction de
Robert Lafore



Refonder les solidarités

Les associations au cœur de la protection sociale

Préface de Patrick Doutreligne

DUNOD

Illustration de couverture © Fotolia.com – Rawpixel.com

<p>Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.</p> <p>Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements</p>		<p>d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.</p> <p>Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).</p>
--	---	--

© Dunod, 2016

5 rue Laromiguière, 75005 Paris
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-074724-5

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Sommaire

<i>Contributeurs</i>	VII
<i>Préface</i>	XIII
PATRICK DOUTRELIGNE	
<i>Introduction</i>	1
ROBERT LAFORE	
<i>Avant-propos. La démarche prospective comme expérience associative</i>	5
CHRISTINE CHOIGNOT	

PREMIÈRE PARTIE

LA PROTECTION SOCIALE AU CŒUR DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

1. Les enjeux	11
JEAN-CLAUDE BARBIER ET HENRY NOGUÈS	
2. Interrogations sur la soutenabilité du système national de protection sociale en France	27
HENRY NOGUÈS	
3. Les voies pour une réforme du SNPS	41
HENRY NOGUÈS	
4. La gouvernance de la protection sociale	55
DOMINIQUE BALMARY ET ROBERT LAFORE	
5. Le ciblage dans le social. Identification, problèmes et enjeux	73
MICHEL BORGETTO	

- 6. Le bouleversement de l'Europe sociale dans la crise. Son impact sur la protection sociale en France** 83
JEAN-CLAUDE BARBIER
- 7. Protection sociale et devenir du modèle social. Des expériences de prospective associative** 97
SYLVIE MATHIEU, BENJAMIN LE FUSTEC, CATHERINE HUMBERT, FRANCIS CALCOEN, CHRISTINE CHOENOT

DEUXIÈME PARTIE

LE DEVENIR DES ASSOCIATIONS : AGIR DANS L'ESPACE PUBLIC ?

- 8. Les associations : enjeux** 119
ÉDITH ARCHAMBAULT ET JEAN-MICHEL BLOCH-LAINÉ
- 9. Associations, corps intermédiaires et démocratie** 137
JOËL ROMAN
- 10. Les associations et leur contribution à la démocratie. Un défi contemporain** 147
JEAN-LOUIS LAVILLE ET ANNE SALMON
- 11. Associations et économie sociale et solidaire. Ancrage ou dilution ?** 163
ÉDITH ARCHAMBAULT ET JEAN-MICHEL BLOCH-LAINÉ
- 12. Repenser la place et l'action des associations pour construire le bien commun. Des expériences de prospective associative** 175
JULIE LAGRANCHE, SYLVIE MATHIEU, BENJAMIN LE FUSTEC, CATHERINE HUMBERT, ANNE POSTIC, BRUNO DELAVAL, ANTHONY LECLERC, JOHAN PRIOU, FRANCIS CALCOEN, CHRISTINE CHOENOT

TROISIÈME PARTIE

UNE NOUVELLE LOGIQUE : LA PERSONNE AU CENTRE ?

- 13. Un nouveau paradigme pour l'action sociale. L'utilisateur, la personne, le citoyen** 197
ROBERT LAFORE
- 14. L'activation : ambivalence d'une notion à vocation transformative** 215
OLIVIER GIRAUD

15. Droits et devoirs, responsabilité et réciprocité dans la protection sociale	227
ROBERT LAFORE	
16. L'accompagnement : des intentions à la pratique	243
JEAN-LUC OUTIN	
17. Non-recours et non-demande, symptômes des défauts de l'offre publique ?	255
PHILIPPE WARIN	
18. Le nouveau paradigme du « parcours ». Pratiques, logiques institutionnelles et politiques publiques bousculées	269
YVES DARNAUD	
<i>Conclusion</i>	287
DOMINIQUE BALMARY	

Contributeurs

Ont contribué à la conception et la rédaction¹ de cet ouvrage, sous la direction de Robert Lafore, président du Conseil de prospective de l'Uniopss :

Édith ARCHAMBAULT — Professeur émérite à l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne et membre du centre d'économie de la Sorbonne, elle est actuellement associée au programme permanent Johns Hopkins de comparaison internationale du secteur sans but lucratif et à deux projets de recherche européens. Elle est l'auteur de nombreuses publications qui portent sur la comptabilité nationale, les associations et le bénévolat. Elle a actuellement des responsabilités associatives à l'ADDES et à la Croix-Rouge.

Dominique BALMARY — Président de l'Uniopss de novembre 2007 à juin 2015, conseiller d'État honoraire, il a principalement effectué sa carrière au sein de la fonction publique, en majeure partie liée au travail et à l'emploi. Membre du cabinet de plusieurs ministres du travail, directeur des relations du travail, puis délégué à l'emploi, il a exercé également des responsabilités à l'AFPA, ainsi qu'en entreprise en tant que directeur des ressources humaines de la Compagnie générale d'électricité et CIT-Alcatel. Il a été président du conseil d'administration du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) ainsi que du Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD). Il a présidé pendant 5 ans le Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV aujourd'hui CNEFOP). En parallèle, son engagement associatif s'est notamment traduit par son implication en tant qu'administrateur de L'Arche en France et de France Bénévolat.

1. Les auteurs s'expriment à titre personnel.

Jean-Claude BARBIER — Sociologue, directeur de recherche au CNRS, membre du centre d'économie de la Sorbonne (université Paris-I Panthéon-Sorbonne), il conduit des recherches sur le rôle de la protection sociale dans la construction européenne et compare les politiques sociales entre elles. Au cours de ses travaux de terrain dans plusieurs pays de l'Union, il a progressivement construit une approche originale de la comparaison internationale, reposant sur l'attention aux langues et aux cultures.

Jean-Michel BLOCH-LAINÉ — Inspecteur général des finances honoraire, il a été notamment directeur de la Construction et directeur général des Impôts. Il a été membre du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et membre du Conseil national de l'habitat. Il a également été membre du Comité économique et social européen (CESE) au niveau des sections « Emploi, affaires sociales, citoyenneté » et « Union économique et monétaire, cohésion économique et sociale ». Il est actuellement président d'honneur et administrateur à l'Uniopss.

Francis CALCOEN — Ancien directeur de recherche en économie au CNRS au sein du CRESGE-LABORES, il a réalisé de nombreux travaux sur les politiques sociales, la protection sociale, la politique du logement et la politique de la ville. Il a aussi accompagné et animé des lieux de réflexion et de travail en commun entre acteurs de ces champs d'action (services de l'État et des collectivités territoriales, élus, acteurs associatifs...) dans la région Nord-Pas-de-Calais. Président de l'Uriopss Nord-Pas de Calais de septembre 2006 à juin 2015, il demeure membre de bureau et du conseil d'administration. Il a été président de la CPCA Nord Pas-de-Calais et vice-président du Conseil de Développement de Lille-Métropole. Il anime le groupe des « associations, citoyenneté et développement » au CESR Nord-Pas-de-Calais. Il a aussi membre de la Commission nationale des comptes du logement.

Christine CHOIGNOT — Adjointe au directeur général de l'Uniopss, elle anime la « Mission de prospective » qui, depuis plus de dix ans, s'appuie sur les interactions entre acteurs associatifs et universitaires pour contribuer à l'amélioration des pratiques et des politiques sociales. Elle participe au développement de la prospective dans les associations et leurs regroupements par le canal de formations, d'ateliers de prospective sur le terrain, de journées d'étude, de séminaires et de publications.

Yves DARNAUD — Travailleur social et juriste de formation, il est depuis plus de 42 ans au service de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs. De 1982 à 2012, il a occupé le poste de directeur général de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence de la Drôme. Il a été associé à diverses recherches et études dans ce domaine, notamment pour développer

des actions innovantes dans le cadre de structures expérimentales. Depuis 2012 il est membre du conseil scientifique de la direction de la protection judiciaire de la jeunesse. Il est à l'origine de la création en 2013 de l'Espace de recherche et de prospective en protection de l'enfance et justice des mineurs (ERP) qui rassemble différentes unions, fédérations, fondations et associations œuvrant dans ce domaine. Délégué général de l'ERP, il assure la direction de son comité technique et scientifique. Fin 2014 il a été invité à participer au groupe d'experts mis en place par la garde des Sceaux, ministre de la Justice, pour dresser un état des savoirs et de la recherche concernant la jeunesse délinquante et la justice des mineurs en France.

Patrick DOUTRELIGNE — Titulaire d'un DESS de responsable de politiques sociale et éducative en milieu urbain, en sciences de l'éducation, il a commencé sa carrière en 1974 comme éducateur spécialisé avant d'assumer des postes de direction. Dans les années 1990, il a été conseiller technique à l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais puis à l'Uniopss, sur les champs de la lutte contre les exclusions, les politiques de la ville et les politiques du logement. De 1997 à 1999, il a été conseiller technique au cabinet du Secrétaire d'État au logement, Louis Besson, avant d'être nommé Secrétaire général du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées auprès du président Xavier Emmanuelli. En 2001, il a rejoint la Fondation Abbé-Pierre, d'abord comme adjoint au délégué général puis comme délégué général. Il est président de l'Uniopss depuis juin 2015.

Olivier GIRAUD — Chercheur CNRS au sein du Lise (UMR 3320, Cnam, Paris), il est spécialiste d'analyse comparative des politiques de la formation et de l'emploi, mais aussi des systèmes d'aide et de soins à domicile des personnes âgées dépendantes. Il s'intéresse notamment aux formes locales de la solidarité et de l'État social en Europe, notamment dans le contexte des régimes fédéraux.

Robert LAFORE — Professeur de droit public à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, chercheur au Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (Comtrasec, université de Bordeaux) et responsable du master « Économie sociale solidaire et innovation sociale ». Ses champs de recherches portent sur la construction institutionnelle des politiques sociales, la théorie des politiques de protection sociale et le droit de l'action sociale. Directeur honoraire de l'IEP de Bordeaux, il en est membre du conseil d'administration. Membre du conseil d'administration de l'association Rénovation (Gironde) ainsi que du conseil de surveillance de l'ARS — Aquitaine, il est président du conseil de prospective de l'Uniopss depuis 2008.

Jean-Louis LAVILLE — Professeur au Conservatoire national des arts et métiers à Paris (Cnam), où il est titulaire de la chaire « Économie solidaire », il est également chercheur au Lise (Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique, CNRS-Cnam) et à l'IFRIS (Institut francilien Recherche Innovation Société). Impliqué dans de nombreux réseaux de recherche internationaux, il est le coordinateur européen du Karl Polanyi Institute of Political Economy, membre fondateur du réseau européen EMES (qui étudie des réalités socio-économiques telles que l'économie sociale, l'économie solidaire, les organisations coopératives, mutualistes et associatives) et du réseau sud-américain RILESS (Réseau de chercheurs latino-américains sur l'économie sociale et solidaire).

Henry NOGUÈS — Professeur émérite de sciences économiques de l'université de Nantes, président de l'ADDES et membre de la Fonda. Ancien président du conseil scientifique du CREDOC, il est auteur de travaux sur l'économie sociale, la gérontologie et les solidarités. Il préside actuellement la commission « modèles socio-économiques des associations » de l'Uniopss et participe à son conseil de prospective.

Jean-Luc OUTIN — Après un doctorat de 3^e cycle en économie et des certificats de sociologie et d'ethnologie, Jean-Luc Outin a intégré le CNRS. Sa carrière de chercheur s'est principalement déroulée dans une équipe de l'université Paris 1 qu'il a dirigée pendant une dizaine d'années. Il est maintenant chercheur associé au Centre d'Économie de la Sorbonne. Également chargé de mission à la DREES, il est responsable du programme « Politiques sociales locales » de la MiRe. Il est membre de l'Observatoire National de la pauvreté et de l'Exclusion sociale depuis 2008. Ses thèmes de recherches portent essentiellement sur les politiques de lutte contre la pauvreté (trajectoires sur le marché du travail, accès aux droits, etc.).

Johan PRIOU — Docteur en économie, prix de thèse de l'ADDES en 2006 (association pour le développement de la documentation sur l'économie sociale), il est directeur de l'Uriopss Centre depuis 2007 et ancien Conseiller technique responsable du pôle « Santé — Handicap » à l'Uniopss (2002-2007) et auteur : *Les Nouveaux Enjeux des politiques d'action sociale et médico-sociale*, Dunod, (2007) et *Institutions et organisation de l'action sociale et médico-sociale*, avec S. Demoustier, Dunod (4^e éd., 2015).

Joël ROMAN — Philosophe, membre du comité de rédaction d'*Esprit*, collaborateur de la Ligue de l'enseignement, il a été directeur de la collection Pluriel (Fayard). Président de l'association Islam et laïcité. A notamment publié : coordination, avec Étienne Tassin et Jacques Message, du numéro d'*Autrement* « À quoi pensent les philosophes », 1988 ; *La Démocratie*

des individus, Calmann-Lévy, 1998 ; *Chronique des idées contemporaines*, textes choisis et présentés, Éditions Bréal, nouvelle édition revue, 2000 ; *Eux et nous*, Hachette littératures, 2006.

Anne SALMON — Philosophe et sociologue de formation, Anne Salmon est professeur de sociologie à l'université de Lorraine. Auteur notamment de *La tentation éthique du capitalisme* (La Découverte, 2007), *Moraliser le capitalisme ?* (CNRS Éditions, 2009), *Les nouveaux empires, Fin de la démocratie ?* (CNRS Éditions, 2011), elle a codirigé avec Jean-Louis Laville l'ouvrage *Associations et action publique* (DDB, 2015).

Philippe WARIN — Il est directeur de recherche au CNRS à l'université Grenoble-Alpes. Il est cofondateur de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) qui développe ses activités au sein de la Maison des sciences de l'homme — Alpes et dans le cadre du Laboratoire international associé « Inégalités, développement, équilibres politique ». Ses travaux portent sur l'analyse de la réception des politiques par les publics et développent en particulier une réflexion sur la citoyenneté sociale au regard des transformations des régimes de politiques de protection sociale. Son prochain ouvrage, « Le non-recours aux politiques sociales. Éléments pour une approche sociopolitique », paraîtra aux Presses universitaires de Grenoble en 2016.

Avec :

Sylvie CHAMVOUX
directrice Uriopss Languedoc Roussillon

Bruno DELAVAL
directeur Uriopss Nord-Pas de Calais

Annie DENIER
directrice de l'Uriopss Poitou-Charentes

Laure CHAREYRE
directrice Uriopss Rhône-Alpes

Thomas DUBOIS
directeur Uriopss Champagne-Ardenne

Charlotte DUMONT
chargée de projet Uriopss Lorraine

Sabine ESNAULT
conseillère technique Uriopss
Ile-de-France

Michèle ESTRAILLIER
conseillère technique Uriopss
Ile-de-France

Catherine HUMBERT
directrice Uriopss Alsace

Julie LAGRANCHE
conseillère technique Uriopss
Champagne-Ardenne

Anthony LECLERC
conseiller technique Uriopss Centre

Benjamin LE FUSTEC
conseiller technique Uriopss
Poitou-Charentes

Anne LEPICARD
conseillère technique Uriopss
Ile-de-France

Benjamin LILLIER
conseiller technique Uriopss
Languedoc-Roussillon

Sylvie MATHIEU
directrice Uriopss Lorraine

Anne POSTIC
directrice Uriopss Pays de la Loire

Guillaume QUERCY
directeur Uriopss Ile-de-France

Catherine SERRE
chargée de mission Uriopss Bourgogne

Avec les participants des ateliers de prospective en Uriopss Alsace, Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Ile-de-France et les membres de l'Espace Recherche Prospective en Rhône-Alpes.

Suivi scientifique : Marie Thérèse JOIN-LAMBERT, inspectrice générale honoraire des Affaires sociales.

Secrétariat : Marie-Alexandrine LOUIS-FRANÇOIS et Annick CHUFFARD, assistantes à l'Uniopss.

Documentation : Anne-Gaëlle GUÉGANIC, documentaliste à l'Uniopss.

Communication : Valérie MERCADAL, directrice de la communication à l'Uniopss.

Coordination : Christine CHOGNOT, adjointe au directeur général de l'Uniopss, responsable de la mission de prospective.

Préface

Patrick DOUTRELIGNE

L'ÉVOLUTION de la société est devenue tellement rapide qu'elle entraîne de multiples questions et réflexions sur le présent mais surtout sur l'avenir. Sommes-nous face à un simple changement lié à la mondialisation, à l'accélération et au développement de la communication, à la perte de repères et à la modification de certaines valeurs ?

Dans notre secteur associatif, autour de l'action sociale et de la solidarité, le paysage se transforme à un rythme soutenu. La protection sociale que nous avons connue dans la deuxième moitié du XX^e siècle était le fruit d'une histoire longue qui avait vu naître l'industrialisation, le salariat, les progrès de la médecine mais aussi des périodes de crise grave comme la crise économique de 1930, les deux guerres mondiales, de nombreuses révolutions. L'action sociale et la protection sociale issues de l'après-guerre ont été le résultat d'une société que l'on souhaitait meilleure, qui tienne compte des inégalités et de l'insécurité qui venaient de marquer tragiquement cette première moitié de siècle. Ces moments difficiles, douloureux et dramatiques ont permis, dans la phase qui a suivi, de redéfinir des valeurs, des priorités et la période qui s'est ouverte alors était chargée de promesses, d'espoir, de projets, d'ambition collective.

La crise financière et économique que nous subissons depuis plusieurs années aurait dû sans doute être perçue déjà comme un signal fort nous invitant à réfléchir à l'étape suivante. Quelle protection sociale sommes nous en mesure de proposer et comme les associations sont raisonnables, quelle soutenabilité est envisageable ? Quelles nouvelles priorités dégager ?

Le travail collectif remarquable de cet ouvrage propose des pistes, décrit des obstacles, délimite le champ des possibles, mais il représente avant tout une formidable occasion de se poser les questions essentielles. Dans quelle société voulons-nous vivre, que souhaitons-nous offrir à nos enfants ? L'individualisme actuel est-il inéluctable ? Les restrictions budgétaires de l'action sociale sont-elles absolument inévitables ? Le repli communautaire ou national est-il incontournable ?

Et si la réponse était au contraire plus de solidarité, plus de partage, plus d'équité ? C'est le pari du monde associatif en général et de l'Uniopss en particulier, non pas dans la nostalgie d'une époque où les difficultés financières n'étaient pas si prégnantes mais au contraire parce que c'est un choix, notre choix du vivre ensemble, d'une SOLIDARITÉ renouvelée. Les événements dramatiques de 2015 auraient pu nous confiner dans un enfermement, dans la peur, dans une protection physique primordiale, mais ils pourraient être aussi l'élément déclencheur comme celui que nous avons connu après-guerre. Peut-être pas en créant un nouveau Conseil national de la résistance mais sans doute en explorant les conditions permettant d'entamer une nouvelle période riche d'espérance, d'optimisme, de sens.

Puisse cet ouvrage y contribuer en affirmant nos valeurs essentielles et notre ambition de ne lâcher aucune de celles qui nous servent de devise républicaine, pour au contraire les faire vivre encore plus fortes demain.

Patrick DOUTRELIGNE

Président de l'Uniopss

Introduction

Robert LAFORE

L'OUVRAGE *Refonder les solidarités, Les associations au cœur de la protection sociale* est le fruit d'un travail singulier conduit à l'initiative et sous la direction du conseil de prospective de l'Uniopss.

Cette singularité ne tient pas à son objet, à savoir l'analyse des enjeux principaux qu'affronte la protection sociale aujourd'hui : les questions de ce type ont conduit à l'écriture de très nombreux ouvrages aux problématiques et aux fondements scientifiques ou idéologiques très divers, aux objectifs variés et aux apports multiples. Elle ne tient pas non plus à sa forme : il s'agit d'une œuvre collective comme il en est beaucoup dans le champ universitaire, articulant de façon raisonnée et par là ordonnée, des contributions individuelles. À s'en tenir à ces deux aspects, *Refonder les solidarités* ne serait qu'un livre de plus relatif à la protection sociale, certes que l'on peut espérer intéressant, voire convaincant, mais sans portée particulièrement originale.

Sa singularité tient au cadre ayant conduit à sa rédaction et à la posture choisie.

En ce qui concerne le cadre, le Conseil de prospective qui en est le porteur est une instance mise en place en son sein par l'Uniopss et qui assume une fonction de veille et d'animation scientifique, non dans un but de production intellectuelle en tant que telle, mais d'échanges entre cet organe et les acteurs du réseau avec lequel l'Uniopss travaille. Il s'agit donc, dans toute la mesure du possible, d'opérer des transferts des savoirs et connaissances construits scientifiquement vers les terrains concrets de l'action sociale tout en construisant ces savoirs à partir de la situation et des questions qui s'y posent, les perspectives scientifiques étant le plus possible fécondées par les expériences et questions pratiques et réciproquement.

De là la posture choisie : le Conseil de prospective mêlant des universitaires et des acteurs directement impliqués dans le « réseau Uniopss », on a voulu à la fois élargir le cercle des contributeurs et surtout faire dialoguer les uns et les autres tant dans la conception de l'ouvrage que dans son

contenu. Ainsi, les choix des thématiques principales et secondaires qui y sont traitées ont été faits en commun en tentant de les déterminer en croisant des centres d'intérêt scientifiques et des questions plus pratiques se posant aujourd'hui dans la mise en œuvre de l'action sociale. De même, la démarche de réflexion prospective commençant déjà à se développer au niveau des associations liées à l'Uniopss et qui animent des réseaux territorialisés d'acteurs de l'action sociale, l'ouvrage intègre des analyses relatives à cette démarche et elles viennent enrichir les apports de type plus académiques.

Cela a fortement impacté les objectifs et finalités du travail : ne se situant pas dans une perspective limitée à l'analyse et à la compréhension d'enjeux de la protection sociale contemporaine du fait de la volonté de constituer un apport effectif pour les acteurs, « Refonder les solidarités » s'attache à tenir deux exigences généralement exclusives l'une de l'autre : la rigueur critique qui amène à des développements distancés s'interdisant toute normativité d'un côté et de l'autre la possible ressaisie par les acteurs pour en quelque sorte comprendre et agir.

Cet effort, qui ne manque pas d'être périlleux, ne peut se concrétiser que de façon différente selon les grandes thématiques qui constituent la structure même de l'ouvrage, cette dernière remarque conduisant à la présenter.

La première partie de l'ouvrage entend proposer un cadre général de réflexion sur les grands enjeux de la protection sociale ; après qu'un chapitre introductif en a tracé les grandes lignes (Jean-Claude Barbier, Henri Noguès), les questions de sa soutenabilité économique (Henri Noguès), de ses inflexions vers les logiques marchandes ou les thèmes de « l'investissement social » (Henri Noguès), de sa gouvernance (Dominique Balmay, Robert Lafore), de la réorientation des prestations vers certaines populations cibles (Michel Borgetto) et de l'impact des référentiels imposés par l'Union européenne (Jean-Claude Barbier) sont tour à tour abordées, comme autant d'axes d'approfondissement ; plusieurs expériences et notamment celle portée par l'Uriopss Lorraine, le projet « SAILOR », mettent en évidence combien ces enjeux, *a priori* loin de la prise des acteurs de terrain, peuvent cependant susciter, autour de l'appropriation collective des nouvelles technologies, une prise en main dynamique de la protection sociale envisagée dans ses connexions possibles avec les dimensions du développement territorial.

La seconde partie affronte la question des associations et de leur action dans l'espace public (et de leur rapport aux politiques publiques ?), question cruciale du côté de l'action sociale et notamment du réseau Uniopss. Après qu'un état des lieux a été proposé (Édith Archambault, Jean-Michel Bloch-Lainé), les approfondissements envisagent la place des

corps intermédiaires dans la construction démocratique (Joël Roman), la dimension politique du fait associatif (Jean-Louis Laville, Anne Salmon), et enfin l'évolution des associations dans le cadre plus large de l'Économie Sociale et Solidaire (Édith Archambault, Jean-Michel Bloch-Lainé) ; une contribution de plusieurs Uriopss apporte, en contrepoint, diverses expériences concrétisant les potentialités de la vie associative pour repenser et inscrire dans la réalité le souci du bien commun.

La troisième partie se focalise sur les mutations les plus significatives intervenues ces dernières années dans les orientations et les pratiques de l'action sociale. Pour l'essentiel, c'est le « souci » de l'usager, le centrage de l'intervention sociale sur la personne qui sont interrogés sous les multiples facettes d'un mouvement qui pourrait bien consacrer un basculement des formes et des pratiques d'aide et de soutien aujourd'hui reconverties en « parcours » et en « accompagnements ». Après que le cadre général de ces transformations a été interrogé (Robert Lafore, Francis Calcoen), les logiques « d'activation » des prestations (Olivier Giraud), la résurgence des « droits et devoirs » (Robert Lafore), les méthodes de « l'accompagnement » et du « suivi » (Jean-Luc Outin) sont prises en compte sans oublier ce qui en est en quelque sorte la figure inversée, le « non-recours » aux droits (Philippe Warin) ; face à cet ensemble interviennent, comme en miroir, des expériences mettant en œuvre concrètement ces logiques et dont les auteurs/acteurs tirent des enseignements très éclairants.

On l'aura compris, cet ouvrage tente, naturellement sans exhaustivité, de faire le tour des points critiques et des questions en suspens dans la protection sociale contemporaine et singulièrement dans ce segment que constitue l'action sociale. Si les chapitres introductifs de chacune des parties s'efforcent de proposer une analyse assez large de chacun des grands thèmes choisis, les approfondissements qui les suivent constituent des axes ouvrant vers des problématiques plus spécifiques et diversifiées. L'articulation entre visions générales et analyses d'expériences entend aussi apporter un enrichissement, pas seulement intellectuel, mais aussi pratique : car il s'agit bien finalement de nourrir la réflexion des acteurs de telle façon que, dans un contexte paradoxal où semblent s'imposer des déterminismes massifs alors que l'on fait toujours plus appel à l'implication et à la créativité des acteurs de terrain, ces derniers inventent les voies de dépassement de cette tension qui semble bien constituer la marque de l'époque.

Avant-propos

La démarche prospective comme expérience associative

Christine CHOIGNOT

L'OUVRAGE *Refonder les solidarités, Les associations au cœur de la protection sociale* est issu d'un travail commun entre le Conseil de prospective de l'Uniopss et des démarches prospectives menées dans divers champs associatifs à l'initiative d'Uriopss. C'est dire qu'il se nourrit de ces expériences dont il convient de préciser ce que l'on peut en attendre ainsi que les conditions requises pour leur mise en œuvre.

La prospective, utilisée de longue date pour élaborer des politiques publiques ou des stratégies d'entreprises, se développe dans les associations : par exemple à la Fonda qui mène un travail de longue haleine pour relier le fait associatif aux évolutions profondes de la société, ou encore dans plusieurs Uriopss où, sous différentes formes, la prospective est utilisée pour impliquer autrement des acteurs associatifs dans le travail sur des orientations politiques ou stratégiques. Les expériences capitalisées dans ces différentes sphères constituent un point d'appui pour envisager plus largement une démarche prospective qui pourrait irriguer les différents rouages associatifs, aussi bien au niveau individuel de l'association de terrain qu'au niveau de l'action collective des associations.

La prospective est, selon Rémi Barré, « un discours sur les futurs possibles, visant à explorer leurs dynamiques scientifiques, technologiques,

économiques et sociétales, ceci dans une perspective d'action¹ ». Cette démarche « collective et interactive » exige « un processus structuré, explicite et rationnel », respectant plusieurs critères : l'inscription dans le moyen terme (pour éviter le trop court terme comme le trop long terme) en référence à une échéance stratégique ; la mobilisation d'acteurs légitimes et représentatifs sur le sujet retenu ; la constitution d'une base de connaissances solides (données, expériences...) ; l'identification de paramètres déterminants, si possible plus larges que ceux que l'on utilise généralement ; et enfin la prise en compte explicite des phénomènes d'incertitude. La combinaison des paramètres et leur modélisation sous forme de scénarios traduiront non pas la prévision des acteurs, mais leur *conception subjective* des futurs possibles. Autrement dit, à partir d'une problématique donnée, la prospective va conduire à élargir le cadre d'analyse, à appréhender de manière exploratoire comment différents paramètres pourraient interagir — selon des variantes que l'on va nommer « scénarios »- et à rechercher une latitude là où existe une incertitude ou une alternative possible. Cette exploration est une fiction intellectuelle : elle ne permet pas de prévoir ce qui va se passer, mais d'envisager plusieurs schémas possibles, dont découlera en principe une meilleure identification des leviers à mobiliser pour favoriser une évolution souhaitée, autrement dit faire en sorte que les facteurs positifs se réalisent et que les facteurs négatifs soient écartés.

Dans le champ associatif la dimension politique est essentielle : la démarche prospective est alors, plus qu'une simple méthode, une philosophie de l'action. Il s'agit de s'impliquer dans la construction de la société, en refusant de se laisser enfermer dans le déterminisme et dans les contraintes, en trouvant une latitude dans les tensions, en construisant l'alternative, en choisissant des options au nom de principes structurants. Telle est en tout cas l'optique adoptée par le réseau Uriopss-Uniopss² qui a inscrit sa démarche prospective dans la philosophie de Gaston Berger, autrement dit plutôt dans le courant humaniste que dans le courant « technocrate » de la prospective. Le choix de la méthodologie, la conduite du processus et l'inscription dans une démarche volontariste sont des points de passage nécessaires pour mobiliser les potentiels de la prospective. Mais avant tout l'enjeu est celui de la perspective adoptée, celle d'une démarche collective et interactive, portée par un projet, ancrée dans des valeurs, pour construire l'avenir. Les expériences présentées dans chaque partie du livre se proposent d'illustrer comment il est possible d'aborder une problématique (ou un enjeu politique et stratégique) en remobilisant

1. Rémi Barré, CNAM.

2. Voir en ce sens *Union sociale*, janvier 2014, dossier sur la prospective.

l'anticipation, l'ouverture, la capacité à construire une latitude, mais aussi l'intelligibilité, le sens, et la dimension fondamentale du projet pour agir dans la société.

PARTIE 1

LA PROTECTION SOCIALE AU CŒUR DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

Menaces économiques et politiques

Chapitre 1

Les enjeux

Jean-Claude BARBIER et Henry NOGUÈS

LE SYSTÈME de protection sociale s'est construit partout en Europe sur une base nationale. Sa forme est loin d'être le résultat d'un plan bien précis. C'est devenu une organisation sociale complexe de médiations entre la politique (État), l'économie et la famille (le domestique), qui concerne tout le monde, individuellement et collectivement. Installé dans l'histoire et marqué nationalement par ses origines, en vertu d'un socle de références philosophiques et politiques, ce système est confronté à un nouveau contexte. *Qu'est-il advenu, qu'est-ce qui pose question, avec quels nouveaux éclairages (issus notamment de la comparaison internationale) ? Quelles sont les pistes envisageables au-delà du repli de la protection sociale au nom de contraintes économiques liées à la globalisation et la compétitivité comme impératif ? Comment la protection sociale participe-t-elle aujourd'hui (ou non) de la cohésion sociale ? Peut-on combiner les politiques de protection sociale avec une conception plus générale des politiques publiques portant la cohésion sociale ? La notion centrale de solidarité est-elle encore un repère pour fonder, en amont même des options possibles pour la protection sociale, une conception de la société ?*

L'air du temps des médias (du *Parisien* à France Culture) et le débat politique dans les milieux spécialisés, en France comme en Europe, portent, de façon consensuelle, une représentation de la protection sociale qui ne saurait être plus aux antipodes de celle, idéalisée, des années 1950, et même de celle, plus réaliste, des années 1970-1980, au moment de « l'âge d'or de